NUMERO 1 — HEBDOMADAIRE — 1re Quinzaine de septembre 1968

VOLONTÉS LANDAISES

PROVISOIREMENT :
REDACTION
ADMINISTRATION
René REYGASSE
MONTSOUE

ABONNEMENT :
1 an : 40,00 fr.
6 mois : 22,00 fr.
3 mois : 12,00 fr.

Prix : 1,00 fr.

Organe de Défense et de Vulgarisation des Droits des Landais

Directeur de la Publication : *René REYGASSE*

APPEL aux LANDAIS

Alors que le département des Landes est le plus vaste de France, alors que la côte Atlantique et son chapelet de lacs représentent un ensemble touristique unique en France, alors que la forêt landaise, ses rivières et ses sites offrent aux touristes et aux vacanciers un ensemble incomparable, alors que ses richesses sont multiples, les Landes apparaissent dans l'ensemble économique français comme une région peut-être pas complètement oubliée, mais malheureusement beaucoup trop délaissée.

Cette constatation que tous les **Landais** font avec amertume a pour cause essentielle **l'absence d'un hebdomadaire landais de très grande diffusion capable d'imposer à tous les responsables de l'avenir de ce pays un effort constant et toujours plus audacieux.** Cet hebdomadaire, un ensemble de gens de bonne volonté vous l'offrent aujourd'hui et, après en avoir pris connaissance il vous appartiendra de nous faire connaître si vous approuvez notre initiative et dans l'affirmative si vous êtes décidés à nous aider à faire de ce département un incomparable exemple.

Si au contraire vous estimez notre initiative et nos efforts inutiles, alors n'hésitez pas à nous le faire savoir en motivant votre appréciation. Suivant la nature des réponses qui nous seront faites, suivant le résultat de nos contacts tant avec les populations qu'avec *l'ensemble des personnalités locales,* **nous déciderons si nous devons continuer ou abandonner.** C'est dans cet esprit, et dans le but de ne tromper personne, que le N° 1 qui est soumis à votre appréciation sera un numéro TEST. Entre le **N° 1** qui sera mis en vente le **10 septembre,** et le **N° 1 bis** qui paraîtra le **Samedi 5 octobre,** si votre verdict dès les premiers jours s'avère positif, nous mettrons alors en place une organisation qui sera un des plus formidables instrument de propagande qui puisse exister en FRANCE. De ce fait, les **LANDAIS** pourront avec une vigueur qui étonnera les plus optimistes donner à leur département un incomparable essor économique.

Telles sont nos espérances, nos illusions, peut-être à vous Amis Landais d'y répondre.

Ce numéro TEST bien que très incomplet, a pour but de vous permettre de vous faire une idée de ce que sera demain votre journal. A cet effet, nous allons essayer en quelques lignes de vous citer les grandes rubriques qui le composeront, et l'esprit dans lequel elles seront présentées.

Un journal, un vrai journal doit poursuivre trois objectifs : « A défendre les droits de ses lecteurs, faire connaître leurs besoins, les protéger contre les abus et l'injustice ». Pour atteindre ces objectifs, cinq rubriques principales : **« Agriculture - Tourisme - Commerce - Industrie** et **Crédit ».**

Dans ce premier N° **l'Agriculture et le Tourisme** sont assez largement traités pour vous persuader que nous ne nous contenterons pas d'évoquer des problèmes, mais que sur les points les plus importants nous exposeront des projets de solutions qui auront l'avantage d'être immédiatement réalisables.

Pour faire connaître vos besoins, deux rubriques sous forme de **« Tribune Libre »** seront ouvertes, la première sera intulée **La Tribune de M. le Maire,** et la seconde **La Tribune Politique et Sociale.** Ces deux Tribunes seront à la disposition de tous les **Maires** de tous les Partis Politiques, de toutes les organisations syndicales.

Pour défendre vos droits et vous protéger contre les abus et l'injustice, une rubrique intitulée **« Justice et injustices »** nous permettra toutes les semaines d'étudier et de commenter pour vous les articles les plus importants des Codes Civil et de procédure civile ; Pénal et de procédure pénale ; le code rural à l'intention des agriculteurs et les points principaux du Code de commerce. Cette **rubrique** comportera une **Tribune Libre** afin de permettre à nos lecteurs et amis de nous faire part de leurs doléances.

En second lieu, un **hebdomadaire à caractère régional** comme le nôtre, doit également informer ses lecteurs des faits principaux ayant trait tant à la vie **nationale** qu'**internationale.** Dans ce premier numéro nous avons estimé utile de vous donner connaissance de deux extraits de la presse hebdomadaire Parisienne et de vous donner quelques indications rapides mais utiles sur l'importance des pays de « l'EST » et leurs rapports commerciaux avec notre pays.

Enfin, comme il faut joindre l'utile à l'agréable, vous trouverez dans chaque N° une page sportive et des informations sur les programmes de l'O.R.T.F. ainsi que sur les spectacles et festivités dans le département.

(suite page 2)

TRIBUNE LIBRE

Les événements de Mai-Juin

Un Landais du BRÉSIL *vous parle*

Du Brésil, je n'ai plus guère de nouvelles depuis un mois ; mais l'harmonie de pensée que je garde avec mes amis brésiliens m'autorise, je le crois, à imaginer les jugements qu'ils portent sur notre dernière crise (je préfère d'ailleurs ce mot, car la Révolution, en fait, a avorté).

Comme la généralité des citoyens d'Amérique Latine, les Brésiliens aiment profondément, sincèrement la France ; mais seulement dans la mesure où ses traits demeurent fidèles à l'image idéale qu'ils portent d'elle dans leur cœur. Et, cela, pour nous Français est d'une exigence difficile à satisfaire, car ils voient la France, tout à la fois : chevaleresque, généreuse, lucide, libératrice des peuples, et surtout, championne incontestée de la Liberté. J'ajoute que seule la France du Général de Gaulle, depuis les cinq années de paix qu'il lui avait données, incarnait réellement toutes ces qualités dans les mêmes temps. L'Amérique Latine est, donc, incontestablement gaulliste.

L'émotion populaire a dû être très profonde, au Brésil, lorsqu'on a vu la haine que tant d'opposants insurgés criaient à la face du Général de Gaulle, et je crains que ces énergumènes nous aient encore mérité ce qualificatif « d'ingrats » que l'on attribue à l'étranger aux Français, parfois injustement, mais certainement pas dans ce cas. La tragédie personnelle de notre Président de la République, Libérateur de la France, qui a dû résister à la tentation de se retirer, submergé par une vague de tristesse, est un nouveau trait de grandeur de notre Héros national.

Et puis les journaux ont dû foisonner de commentaires, favorables ou défavorables, selon les tendances, sur tous les aspects de l'insurrection.

Mais il ne me surprendrait nullement, que l'un des fins sociologues brésiliens, doublé de juriste, n'ait analysé ce qui est réellement nouveau dans cette tentative de révolution ; peut-être même à la lumière des livres que notre grand écrivain, Georges BERNANOS - dont j'eus l'honneur d'être l'ami - rédigea et publia pendant la guerre, au Brésil ainsi l'analyse de la civilisation des machines, qui sécrète, aussi bien dans le monde capitaliste que socialiste, le totalitarisme ; et sa question : « à quoi bon multiplier les machines si l'énergie nécessaire à leur fonctionnement se trouve étroitement contrôlée, jour et nuit par un petit nombre de techniciens. Jamais une société n'aura été pourvue de moyens aussi efficaces pour contraindre les dévots de la machine et, au besoin, les anéantir. A la fameuse devise jacobine « La liberté ou la mort », le monde totalitaire et concentrationnaire pourra bientôt répondre : « La servitude ou la mort ».

La liberté, qu'est-elle devenue, dans notre tourmente ? Traditionnellement, elle militait avec les Révolutionnaires ; et l'on pourrait en conclure que dans la récente confrontation, c'était le Gouvernement de Gaulle - Pompidou qui défendait la vraie Révolution, celle de la Ve République, car jamais il n'appliqua le fameux article 16 de la Constitution, qui lui aurait donné des pouvoirs spéciaux pour réduire la Liberté qu'elle garantit aux Français.

Par contre, les insurgés, confisquant pour leur entreprise de coup d'état, toutes les parcelles de liberté que la Société leur avait confiées : les occupations d'usine limitaient la liberté du travail, les occupations de Facultés, la liberté de l'enseignement, la grève des cheminots, la liberté de circulation, les syndicats des travailleurs du livre et de l'imprimerie, la liberté de la presse, et pour en finir avec toute liberté d'information, objective ou subjective, l'Intersyndicale des 198 syndicats des professionnels de l'O.R.T.F., faisait tarir notre source quotidienne de nouvelles et de divertissements, punissant les Français de leur stupidité à les avoir payés, d'avance, de leurs bons deniers.

J'en ai fini avec les réflexions que m'inspirent ma communion de pensée avec nos amis

(suite page 2)

Maître Jean-Marie COMMENAY, Maire de Saint-Sever, Député des Landes, **n'ayant pas eu le temps matériel de rédiger son article, nous prie de l'excuser auprès de nos lecteurs.**

L'article de notre populaire député paraîtra donc dans notre prochain numéro. Nous sommes persuadés que tous les landais apprécieront la très grande valeur des suggestions que pourra faire Me COMMENAY.

Monsieur Henri LAVIELLE, Maire de Saint-Paul-lès-Dax, **s'étant absenté, n'a pu être contacté.**

VOLONTES LANDAISES

LE POTENTIEL TOURISTIQUE LANDAIS

par le Docteur MIRTIN
Député des Landes



Depuis quelques années nombreux sont ceux qui découvrent les Landes et croient être les pionniers du Tourisme Landais. Mais notre département, vieux comme le monde, a toujours offert dans ses différents secteurs une richesse de sites, des possibilités d'accueil, une gamme de divertissements, et une ambiance climatique dont chaque landais qu'il soit Gabardan ou d'Albret, de la Grande lande ou de la Chalosse, du Tursan ou du Marensin appréciait les avantages qu'il préservait jalousement.

Jusqu'en 1940, pour beaucoup nos landes n'étaient qu'une zone de passage hativement parcourue en chemin de fer ; quelques privilégiés en auto conservaient de médiocres souvenirs recueillis sur la nationale 10, au lendemain d'incendies dévastateurs.

Mais les landais savaient et étaient connaisseurs de la valeur de leur capital touristique. Aussi ne firent-ils aucune difficulté pour orienter les urbanistes régionaux et nationaux chargés de l'aménagement du territoire.

La situation privilégiée de notre région méritait une attention toute particulière qui doit nous permettre d'être classés dans la zone de vacances la plus active d'Europe.

Grâce à l'influence d'administrateurs avisés, de techniciens avertis certaines opérations d'équipement ont été déjà réalisées en priorité. Cette mise en valeur rationnelle doit se poursuivre et ainsi grâce au tourisme doit s'ouvrir une aire d'expansion économique non seulement sur la côte, mais encore dans l'arrière pays.

Le champ d'action n'est pratiquement pas limité en profondeur.

Avec un égal bonheur et malgré la diversité des charmes qu'elle offre la nature a gâté chacun de nos villages. Pour les uns l'Océan, pour les autres les lacs ou la rivière, à chacun sa forêt et pour tous un climat moins capricieux qu'on ne le laisse entendre et une ambiance sereine sous un ciel le plus souvent ensoleillé.

Inutile à ce jour de vanter la quiétude de nos immenses espaces : chaque landais dispose de plus de trente cinq mille mètres carrés.

Sachons donc aujourd'hui préserver de l'invasion désordonnée d'estivants certains de nos pôles d'attraction.

Œuvrons pour une répartition rationnelle à travers nos cités, des vacanciers avides de connaître, d'apprécier et d'aimer ce vaste jardin d'agrément qu'est notre département.

Pour obtenir les meilleurs résultats la coopération de tous est utile.

Les techniciens doivent travailler en pleine confiance avec les responsables locaux.

La prospérité et le mieux être de tous sont liés à cette entente, à cette harmonie.

Dans le domaine de cette expansion touristique tous les espoirs sont permis, l'éventail des sources de divertissement est proportionnel à la divertisité de nos richesses : la forêt et les marais abritent un gibier sédentaire varié et hébergent périodiquement de nombreux oiseaux migrateurs pour le plus grand plaisir des chasseurs : l'océan, les lacs, les rivières sont des réserves inépuisables d'une faune aquatique qui distrait et attire le pêcheur le plus passionné.

Les amateurs d'art et de " vieilles pierres " peuvent aussi trouver, chez nous, sujet à méditation et à admiration.

Les sportifs bénéficient des avantages que les plans d'eau offrent aux amateurs de la navigation à voile, du ski nautique...

Dans la forêt en toute saison ils peuvent goûter aux joies du sport équestre.

Et pour tous il y a ce calme, cet air pur...

(suite page 7)

La Coopérative de Céréales des Landes et l'Evolution de la Production du Maïs

sent bien et peuvent être récoltées pendant les journées ensoleillées de l'automne. On évite ainsi les moisissures qui altèrent assez souvent la faculté germinative des semences.

Tous ces facteurs font que notre département convient parfaitement pour cette production. Les maïsculteurs ne l'ignorent pas et sont nombreux dans toutes les régions où l'on cultive du maïs, à demander des semences provenant de la *Coopérative de céréales des Landes.*

Au début le tonnage produit était fabile et n'atteignait pas 1.000 quintaux.

Aujourd'hui, la production dépasse largement 30.000 quintaux et depuis douze ans la progression a été ininterrompue.

Si la culture du maïs semble se stabiliser dans le SUD-OUEST, de nouvelles régions s'y intéressent. Après la *Beauce*, c'est l'*Ouest le Nord même.*

La Belgique, l'Allemagne demandent certains hybrides français, comme l'*Inra 258.* Par suite de leur climat ces pays ne peuvent produire eux-mêmes les semences; c'est donc de nouveaux débouchés qui se présentent et qui permettent d'espérer que notre production doit encore augmenter.

Les variétés réclamées dans les *Landes* et les *Basses-Pyrénées* par exemple sont différentes de celles qui sont adoptées dans les régions plus au Nord.

Cela impose à un organisme producteur de disposer de toute une gamme d'hybrides, au minimum une douzaine. Si l'on ajoute que dans chaque hybride pour avoir une semence homogène il faut différencier environ dix calibres, on a une idée de la complexité des opérations de conditionnement.

(suite de la page 8)

Il y a en France une quarantaine d'hybrides qui sont inscrits au catalogue des espèces et variétés et qui seuls peuvent être commercialisés. Sur ce nombre une quinzaine seulement sont cultivés sur des surfaces assez importantes; deux numéros représentent à eux seuls plus de cinquante pour cent du marché. Ce sont :

— IOWA 4417 hybride demi-tardif adapté à l'ensemble du *Sud-Ouest*

— INRA 258 hybride précoce très intéressant pour les régions *Nord.*

On distingue les hybrides à formule fermée ou secrète et les hybrides à formule ouverte ou connue. Les premières ne peuvent être produits que par l'obtenteur ou ses représentants, les seconds sont disponibles pour tous les organismes producteurs.

Tournée vers l'avenir, la Coopérative effectue tous les ans de très nombreux croisements dans ses champs de recherches et expérimente dans de nombreux essais, les hybrides ainsi obtenus.

L'objectif de ces recherches est de trouver des hybrides de productivité supérieure tout en conservant des qualités essentielles telles que précocité convenable et résistance à la sécheresse.

Ainsi la Coopérative va de l'avant et espère ainsi être toujours en mesure de fournir aux agriculteurs des variétés compétitives avec toutes les nouveautés qui pourraient apparaître sur le marché.

Le silo le plus important quant à la capacité, est celui de *Haut-Mauco.* Situé à la gare de *Mauco-Benquet*, avec embranchement ferroviaire, il peut contenir 70.000 quintaux de céréales. Il est équipé d'un séchoir pouvant sécher plus de 2.000 quintaux de maïs par jour.

Viennent ensuite les silos de *Peyrehorade :* 15.000 Qx
St-Vincent-de-Tyrosse : 30.000 Qx
de *Mugron* 30.000 Qx
et de *Hagetmau* 33.000 Qx

A ces silos viennent s'ajouter les silos et magasins propres des mandataires de la *Coopérative de céréales des Landes.*

Les silos propres de la Coopérative et les mandataires représentent ainsi un tout dépassant 300.000 quintaux de capacité de stockage, auquel il faut ajouter 22.000 quintaux de capacité au silo portuaire de *Bayonne.*

En effet, la *Coopérative de céréales des Landes* adhère pour une grosse part à la S.I.C.A., silo construit et équipé pour l'exportation des maïs de la région du *Sud-Ouest.*

Ainsi les maïsculteurs sont assurés de l'écoulement de leur récolte.

Ils doivent persévérer dans la culture de cette céréale qui, si elle est excédentaire dans notre pays, elle est déficitaire pour l'ensemble des pays de la communauté.

Le maïs est devenu dans l'industrie de l'alimentation animale une céréale de plus en plus utilisée. Son emploi augmente de 30 à 40 % par an.

L'amidonnerie française qui depuis sa naissance a connu un développement constant, utilise à l'heure actuelle plus de 250.000 tonnes de maïs.

Il est également utilisé dans plusieurs branches de l'industrie; sa production peut donc encore être accrue, car son écoulement est assuré pour de longues années.

LES ECHANGES COMMERCIAUX entre la France et les Pays de l'Est

(suite de la page 2)

mandes de biens d'équipement français livrés à la Roumanie, avaient été réalisés par anticipation; une disposition spéciale inscrite au Protocole commercial stipule que le rythme des commandes d'équipement français sera maintenu : de nombreux projets d'usines et d'installations complètes sont en cours de discussion.

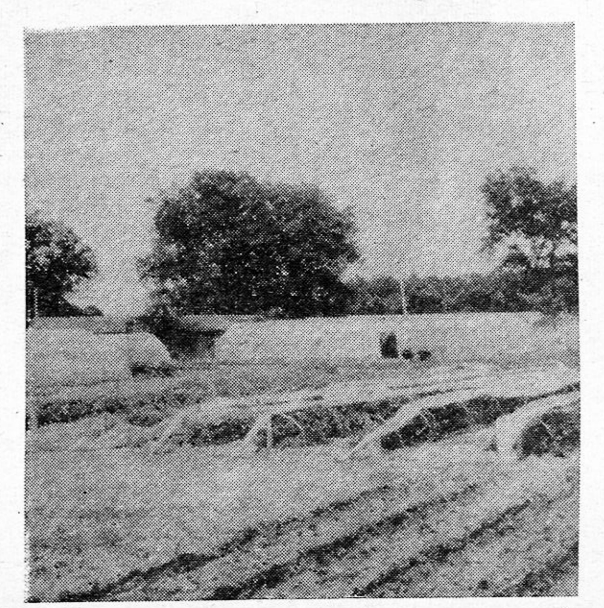
Les échanges avec l'Allemagne de l'Est

Les relations commerciales entre la France et l'Allemagne de l'Est sont régies non par un « accord commercial », au sens du droit international, mais par un « Arrangement commercial officieux » conclu le 11 décembre 1962 entre les Services commerciaux français en Allemagne et la Chambre de Commerce Extérieur de Berlin-Est. Les listes de produits font l'objet de révisions annuelles. Cet arrangement a été prorogé, le 1er février 1968, pour les années 1968 et 1969. Désormais, l'Allemagne de l'Est, comme les autres Pays socialistes de l'Est, se trouve liée par un document de caractère pluriannuel dans ses relations économiques avec la France.

Les accords passés prévoient un accroissement du volume annuel des échanges de l'ordre de 20 %, par rapport à 1967; de plus, les mesures de libération applicables à l'ensemble des Pays de l'Est seront partiellement étendues à l'Allemagne de l'Est. Il devrait en résulter un accroissement du volume des échanges et des facilités pour les exportations françaises de biens d'équipement dont les prévisions ont été majorées de 70 %.

Certaines causes des retards pris par la France sur les marchés européens sont bien connues. De nombreuses industries françaises n'ont pas procédé à temps à leur indispensable reconversion, leur matériel est souvent lourd et désuet, tandis que certaines méthodes toujours en vigueur dans certains secteurs, sont périmées. En regard des unités de production françaises qui accusent le poids des ans, les industries allemandes et italiennes ont pu se doter, après la guerre, d'instruments de production à vocation continentale ultra-modernes. A cela s'ajoute que les frais de distribution de la production industrielle comptent parmi les plus élevés d'Europe.

A l'heure où l'économie française est à la recherche de son « second souffle », il est bon de rappeler ces « vérités premières ». C'est en rationalisant les circuits de distribution, en augmentant la productivité, en encourageant les investissements rentables que la France pourra vendre moins cher sur les marchés européens, et marquer des points dans une compétition qui se fait, de jour en jour, plus dure.



Parentis-en-Born : *une serre de fraises*

(voir article page 4)

Lire et faire lire « Volontés Landaises » est le premier devoir d'un vrai Landais.

Les Paysans FACE à leurs Problèmes

Parmi tous les problèmes que les agriculteurs doivent résoudre pour survivre, nous avons classé par ordre d'importance : LE CREDIT AGRICOLE ET L'ECOULEMENT DES PRODUITS à des prix à la fois rentables pour le producteur, abordables pour le consommateur et compétitifs sur le marché mondial.

A ces deux graves problèmes qui conditionnent la rentabilité des exploitations s'en ajoutent d'autres de moindre importance du point de vue économique, mais tout de même vitaux sur le plan de la vie matérielle des Agriculteurs.

Tous ces problèmes devraient semble-t-il trouver une solution et même plusieurs solutions acceptables pour tous. Notre but est d'amener tous les agriculteurs quelle que soit leur situation ou leur condition à nous écrire pour nous faire part de leurs suggestions.

QUE PERSONNE NE S'ABSTIENNE, ET NOUS DEMANDONS A CEUX QUI AURAIENT QUELQUES SCRUPULES A PRENDRE LEUR PLUME EN RAISON D'UNE INSTRUCTION JUGEE PAR EUX COMME ETANT INSUFFISANTE, A NE PAS HESITER UN INSTANT A NOUS FAIRE PART DE LEUR POINT DE VUE.

CE QUI COMPTE AVANT TOUT, C'EST LE FOND, quant à la forme nous nous permettront s'il le faut d'y apporter quelques retouches.

CE N'EST PAS A UN CONCOURS DE LITTERATURE QUE NOUS VOUS CONVIONS, MAIS A UN COMBAT DE TOUS LES INSTANTS POUR SAUVER UNE PROFESSION QUI N'EST PAS TOUJOURS TRES RENTABLE MAIS QUI DEMEURE CERTAINEMENT LA PLUS NOBLE.

Le Potentiel Touristique Landais

(suite de la page 1)

Sous l'impulsion de tous ceux qui croient au potentiel touristique des Landes, de ceux qui dirigent et ordonnent pour les meilleures solutions, qui travaillent pour un équipement rapide de notre région, notre département doit connaître progressivement une expansion profitable à tous.

L'économie landaise est profondément modifiée par ces perspectives et chacun de ses secteurs doit en récolter les heureuses conséquences.

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, chaque village est intéressé, chaque landais a la responsabilité de ce devenir et doit en être conscient.

Certes un gros effort d'équipement s'impose. Il intéresse en priorité les liaisons routières : sur la côte, la nationale 652. A l'intérieur toutes les perpendiculaires à celle-ci la N. 626... Tous les budgets nationaux, départementaux, locaux doivent tenir compte immédiatement des équipements indispensables.

Note hôtellerie qui a déjà entrepris sa modernisation doit être encouragée. Toutes nos activités landaises agricoles, industrielles, commerciales doivent être intéressées et doivent s'adapter à cette évolution bénéfique pour tous.

Dans nos multiples moyens d'hébergement : gîtes, campings, villages de vacances... nous devons voir la qualité d'accueil rivaliser avec la capacité.

Notre devoir est de construire tous ensemble; d'améliorer et de préserver ce que dame nature nous offre.

Le programme est vaste mais captivant. De l'Union de tous dépend le plein succès. Déjà beaucoup l'ont compris et les résultats de ceux-ci sont un encouragement pour les hésitants.

Le Tourisme dans les Landes ne doit pas être considéré comme un complément mais comme une source d'énergie profitable à toute notre économie régionale.

Amis Landais, ce journal est votre journal, ne l'oubliez jamais.



Culture en serre et sous plastique

(voir article page 4)

Il nous suffit de dix signatures pour que nous venions dans votre commune discuter avec vous de tous vos problèmes.

Imprimerie CASTAY
Aire-sur-l'Adour - Téléph. 43
Mont-de-Marsan - Téléph. 222

« Volontés Landaises »... ...votre Journal!

NUMERO 2 HEBDOMADAIRE SAMEDI 5 OCTOBRE 1968

PROVISOIREMENT :
REDACTION
ADMINISTRATION
René REYGASSE
MONTSOUE

VOLONTÉS LANDAISES

ABONNEMENT :
1 an : 40,00 fr.
6 mois : 22,00 fr.
3 mois : 12,00 fr.

Prix : 1,00 fr.

Organe de Défense et de Vulgarisation des Droits des Landais

Directeur de la Publication : *René REYGASSE*

ÉDITORIAL

PREMIER VERDICT

Puisque nous paraissons à nouveau, c'est que le verdict a été favorable et qu'en tout état de cause il nous satisfait. Nous passerons sous silence les appréciations favorables pour ne retenir que les critiques afin d'y répondre clairement et enlever ainsi dans l'esprit de certains de nos compatriotes toute espèce d'équivoque.

PREMIERE CRITIQUE :

VOUS VOUS PRETENDEZ NEUTRE ALORS QUE VOUS N'ETES QU'UNE FEUILLE GAULLISTE.

Cette critique se trouvant assez développée dans la lettre qui nous a été adressée par un lecteur de BISCARROSSE et que nous publions intégralement, mérite bien entendu une réponse.

Il se peut, il est mêmè certain que la totalité des animateurs de VOLONTES LANDAISES, soient opposés à l'anarchie, aux barricades, aux occupations d'usines, aux grèves interminables et à l'envahissement de notre territoire par des agitateurs étrangers.

Il se peut et il est même certain que la totalité des animateurs de "VOLONTES LANDAISES" sont solidaires des masses laborieuses rurales et en particulier des masses PAYSANNES qui, une fois de plus sont amenées à faire les frais de désordres provoqués par des politiciens sans valeur et sans scrupules.

Il se peut et il est même certain que la totalité des animateurs de "VOLONTES LANDAISES" ont répondu favorablement à l'appel lancé aux FRANÇAIS le 30 Mai PAR LE GENERAL DE GAULLE. SI TOUTES CES CONSIDERATIONS FONT DE NOUS DES GAULLISTES, ALORS NOUS SOMMES GAULLISTES, mais cela n'enlève en rien à "VOLONTES LANDAISES" SON CARACTERE DE TRIBUNE LIBRE OUVERTE A TOUS LES LANDAIS ET LA MEILLEURE PREUVE QUE NOUS PUISSIONS VOUS DONNER DE NOTRE BONNE FOI, AMIS LECTEURS, est de publier intégralement la lettre d'accusation de notre lecteur de BISCARROSSE.

DEUXIEME REPROCHE :

VOUS N'ETES PAS ASSEZ GAULLISTES. TROP POUR LES UNS, PAS ASSEZ POUR LES AUTRES, cette contradiction a elle seule suffirait à justifier notre souci de créer une presse LIBRE ET OBJECTIVE. A cette critique, qui est le fait de GAULLISTES indignés de la partialité et de l'absence presque totale d'objectivité de "SUD-OUEST", nous répondrons que notre but n'est pas de faire en faveur du GAULLISME une propagande aussi tendantieuse que celle que fait "SUD-OUEST" en faveur des adversaires du GOUVERNEMENT. "VOLONTES LANDAISES" N'EST PAS UN JOURNAL POLITIQUE PRET A TOUTES LES BASSESSES POUR JUSTIFIER SON EXISTENCE ET TROMPER SES LECTEURS. "VOLONTES LANDAISES" VEUT CONSTRUIRE AVEC LE PEUPLE ET AVEC LE GOUVERNEMENT, car rien de durable ne pourra jamais être fait contre la volonté des populations, et rien ne pourra être fait de positif, si sans raisons et au nom de principes absurdes ou de mauvaise foi on prétend ignorer ou combattre le GOUVERNEMENT que la majorité des FRANÇAIS s'est librement et volontairement donné.

René REYGASSE

CONSULTATION SUR LA RÉFORME RÉGIONALE

Poursuivant la rénovation des structures de l'ETAT, le Gouvernement envisage de remédier à une centralisation que beaucoup s'accordent à trouver excessive.

Il semble que la région - au sens le plus large du terme - au sein de laquelle s'organise la vie économique de la Nation, doive assumer désormais un certain nombre de responsabilités jusqu'ici réservées au pouvoir central, en matière d'action économique, de planification et d'aménagement du territoire.

Quelle sera l'ampleur et la nature de la réforme de notre organisation régionale ? Il appartient aujourd'hui à toutes les forces vives du pays d'en discuter, qu'il s'agisse des parlementaires et élus locaux réunis au sein des assemblées départementales et communales, des membres des syndicats ou organisations à caractère économique, professionnel social ou culturel de toute nature. D'autre manière générale, toute instance organisée ou largement ouverte qui manifesterait pour la réforme un intérêt constructif est invité à faire connaître ses réactions et suggestions.

Pour permettre à chacune de ces représentations de se prononcer sur les grandes options qui devraient orienter plus tard les travaux gouvernementaux, vous trouverez ci-joint un document définissant les vrais problèmes qui se posent aujourd'hui aux réformateurs.

Les réponses que vous êtes invités à fournir se constitueront bien entendu qu'une trame à partir de laquelle pourront s'élaborer suggestions et recommandations de toute sorte.

REMARQUE PREALABLE :

Il est désormais acquis que ni les départements, ni les communes, n'ont à redouter le transfert aux instances régionales de leurs attributions fondamentales et traditionnelles.

La réforme régionale se traduira, en définitive, par un transfert de compétence des Administrations centrales aux organismes régionaux.

Afin de ne pas retarder les consultations qui auront lieu ultérieurement à l'échelon départemental au cours de la prochaine session du Conseil Général, puis aux échelons régional et national, le document ci-joint devra être retourné à la

(Suite page 2)

L'ITALIE HONORE NOTRE PRÉFET

Samedi 23 septembre, vers 18 heures 30, dans les salons de la Préfecture, **Monsieur le Consul Général d'ITALIE** à *Bordeaux, son Excellence Fabrizio ARLOTTA* prenait la parole et, en des termes à la fois flatteurs pour notre PAYS et pour notre PREFET, devait exposer à l'assistance, les raisons qui avaient amené Monsieur le **Président de la République Italienne** à élever Monsieur le **Préfet BURGALAT** au rang d'**Officier** d'« **AL MERITO DELLA REPUBLICA ITALIANA** ».

Une telle distinction, remise en terre LANDAISE à un Haut Fonctionnaire Français qui jouit de l'estime et du respect *de tous, ne pouvait que contribuer* à donner à la réception en l'honneur de Monsieur le Consul Général une ambiance d'une réconfortante intimité.

" **VOLONTES LANDAISES** " tient à renouveler à Monsieur Yves-Bertrand BURGALAT toutes ses félicitations, et à Madame BURGALAT, le respectueux hommage de tous ses lecteurs.

" Volontés Landaises "

LE TOURISME dans le Canton de ST-SEVER

par le Dr DUBÉDAT

Président de la Commission du Tourisme et des Monuments

Il est devenu banal en 1968 de proclamer que le tourisme doit devenir une des principales sources de revenus des zones rurales ; les Saint-Severins constatent bien la progression croissante des visiteurs qui, dès les beaux jours, fréquentent notre région. Avec ses multiples richesses gastronomiques et culturelles, la Chalosse représente un pôle d'attraction certain.

Aussi la municipalité de Saint-Sever a décidé de faire porter son action dans ce sens et de développer et promouvoir au maximum le tourisme dans notre belle région.

- *l'initiative privée a déja modernisé les installations d'hotellerie offrant une gamme variée pouvant satisfaire les plus difficiles.*
- *Les gîtes ruraux en extension et l'aménagement des résidences secondaires essayent de palier à l'exode rural.*
- *le camping municipal dont le succès se confirme chaque année est amélioré et modernisé, bientôt une piscine viendra compléter l'ensemble sportif de Saint-Sever.*
- *Enfin l'aménagement des bords de l'Adour partiellement réalisé, permet d'accueillir chaque été de nombreux baigneurs, en attendant la réalisation d'un plan d'eau.*

Mais la Municipalité doit songer en outre à préserver et mettre en valeur l'important capital culturel que constituent ses Monuments historiques et ses sites :

- *le site de Morlane, complété par de récentes acquisitions, sera mis en valeur ;*
- *l'abbatiale romane, monument classé, doit prochainement faire l'objet de travaux importants ; la réfection du sol, du chœur et de la toiture vont commencer ce mois-ci avec la participation financière du département des M. H.*
- *le cloître des Jacobins, dont les piliers ont été restaurés en 1966, fait partie d'un ensemble de bâtiments qui nécessitent des gros frais avant de pouvoir songer à leur donner une utilisation de musée ou de centre socio-culturel ; l'aménagement de la salle capitulaire et*

(Suite page 6)

AGRICULTURE et MARCHÉ COMMUN



par Me J.-M. COMMENAY

Maire de St-Sever
Député des Landes

Le traité de Rome a pu être négocié et ratifié notamment sous la pression des milieux agricoles.

Mais, depuis quelques mois, on assiste à un certain renversement des positions. Ce marché commun dont on espérait merveille serait plus nocif qu'utile. Les responsables français en auraient attendu l'ouverture placidement tandis que nos partenaires auraient mis les bouchées doubles.

Une campagne insidieuse semble même être menée contre la Communauté Economique Européenne incitant les agriculteurs à la défiance contre cette institution.

Examinons succinctement les raisons de ce malaise.

On a cru certes qu'en élargissant le cadre du marché, chacun y trouverait facilèment son compte : la France allait devenir le garde-manger et le grenier de la communauté. Mais, en cours de route, on a constaté que les choses n'étaient pas aussi simples. Toutes nos productions ne pouvaient satisfaire directement les goûts alimentaires de nos partenaires ; par ailleurs, le coût en était trop élevé pour une clientèle dont l'« approvisionnement était assuré, pour une large part, par des importations à bas prix.

De plus, le traité de Rome avait pour but d'assurer aux agriculteurs un revenu décent. Mais en fait, les politiques agricoles intérieures des pays de la Communauté pour atteindre ce but, recouraient à des méthodes diamétralement opposées.

L'Allemagne pouvait accorder un prix élevé à sa faible production intérieure puisque, mélangée à des produits importés, le prix restait convenable pour le consommateur.

En France, on tentait de limiter l'augmentation du prix de revient en augmentant la production intérieure et le rendement. Mais il en résultait des phénomènes de surproduction dans certains secteurs où ils se heurtaient à la concurrence des pays du tiers monde ou des pays neufs dont les charges sont plus faibles.

En outre, le Marché Commun agricole devrait se consolider entre les deux grandes puissances économiques représentées par l'U.R.S.S. et les U.S.A. Mais, au plan des structures, l'exemple des deux Grands apporte-t-il réellement des éléments décisifs transposables dans la politique de la C.E.E. ?

En dehors de l'U.R.S.S., il n'existe nulle part au monde des unités de production aussi vastes. Mais aujourd'hui la presse spécialisée fait état d'un certain retour à la propriété ou à l'usage privé des moyens de production.

(Suite page 6)

TRIBUNE LIBRE

Un lecteur nous écrit...

Réponse de la page 2

Ce n'est tout de même pas parce que M. SALEFRAN est anti GAULLISTE qu'un « *LANDAIS DU BRESIL* » n'a pas le droit de dire ce que l'on pense de la FRANCE en AMERIQUE-DU SUD. La longue citation de M. Walter LIEPMANN qui est le critique N° 1 aux ETATS-UNIS en matière de politique internationale étant d'ailleurs une preuve indiscutable de l'exactitude des affirmations de Monsieur MAINGU.

En ce qui concerne les injures contre le REGIME, nous saurons bien vite si M. SALEFRAN a raison. En effet, si le REGIME est tel que le qualifie M. SALEFRAN, ce dernier ne manquera pas de faire l'objet de poursuites judiciaires, etc... Mais non, M. SALEFRAN ne risque rien et il le sait très bien et là est l'explication de sa diatribe déplacée.

Quant à la fin de la lettre de M. SALEFRAN, elle se termine par une leçon de « stratégie militaire » digne d'une pièce de COURTELINE. En effet M. SALEFRAN nous propose pour la défense de notre territoire et la lutte contre le PARTI COMMUNISTE ; « une armée classique entraînée à la guerre subversive ». Une pareille affirmation me fait songer aux enfants qui vers l'âge de deux ans vous font de longues conversations en mettant bout à bout des mots qui se contredisent. Leurs phrases ne veulent rien dire mais elles nous font rire. Comme je pense que M. SALEFRAN a plus de 2 ans, nous ne pouvons plus rire de ses affirmations mais en être profondément attristé pour lui bien entendu.

En effet, une armée classique qui est faite pour se battre et qui ne pourrait absolument rien contre une force militaire dotée de l'arme atomique, n'a rien de commun avec une action « subversive ». L'action subversive n'a rien de commun avec l'armée classique. L'action subversive est menée par un petit groupe d'hommes spécialisés causant plusieurs langues sans le moindre accent et en particulier celle de l'envahisseur.

Quant à la lutte contre les Communistes Français, je ne pense pas qu'elle puisse être menée et gagnée par l'action subversive pour mettre fin ou limiter le communisme en France, un seul moyen, lutter et mettre fin à certains égoïsmes qui provoquent et justifient le communisme. Mettre fin à l'égoïsme inhumain, tel semble devoir être le dernier et plus beau combat du Général de Gaulle. En ce qui me concerne je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'il réussisse.

René REYGASSE

Agriculteurs : Voilà ce que donnerait l'opération de désendettement

Une annuité de	serait ramenée à
17.220,00	5.600,00
8.600,00	2.800,00
4.300,00	1.400,00

Imprimerie CASTAY
Aire-sur-l'Adour - Téléph. 43
Mont-de-Marsan - Téléph. 222

Face au Drame Agricole
que nous propose-t-on ?

(Suite de la page 6)

rétablir la situation le **Gouvernement prit la décision de créer la Caisse des Prêts Agricoles.**

LA CAISSE DES PRETS AGRICOLES :

Une pareille création ne coûte pratiquement rien à l'ETAT car pour jouer son rôle la **Caisse des Prêts Agricoles** n'a besoin que d'un nombre restreint de fonctionnaires subalternes, sans spécialisation aucune, qui peuvent très bien être prélevés dans différents services de l'administration DEPARTEMENTALE ou CENTRALE et placés pour un certain temps en service détaché.

FONCTIONNEMENT :

Tout d'abord, les Agriculteurs désirant bénéficier des avantages de la **Caisses des Prêts Agricoles** en font la demande et ils sont immédiatement invités à présenter leur bilan qui doit obligatoirement comprendre :

a) la valeur des biens immobiliers et mobiliers ainsi que du cheptel vif et mort ;

b) le bilan de l'exploitation, recettes et dépenses, bilan dans lequel ne seraient pas compris les annuités d'emprunt et le remboursement des créances dues aux particuliers

c) le montant et la nature des dettes, les taux d'intérêt, le tout en deux parties ;
a) les dettes échues ;
b) les créances non parvenues à échéance.

Ce premier travail très simple en soit mais capital pour l'avenir présente un double avantage :

1°) **Connaître la rentabilité exacte de l'exploitation déduction faite de toutes les dettes.**
2°) **connaître le montant exact de l'endettement de chacun.**

Si ce premier travail apporte la preuve que l'agriculteur une fois désendetté peut vivre normalement du produit de son exploitation, **il est alors procédé au désendettement.**

La Caisse des Prêts Agricoles procède au remboursement des créanciers « privés » en obtenant dans certains cas bien définis des abattements.

Une fiche définitive de l'Agriculteur est alors établie, ce dernier n'a plus qu'un seul créancier, **la Caisse des Prêts Agricoles qui a absorbé toutes les anciennes créances et les a fondues en une seule. Ce prêt dit de désendettement est alors consenti pour une durée de trente ans et à un taux d'intérêt très réduit 2 %.**

Une fiche de l'agriculteur désendetté est alors transmise à la caisse locale de CREDIT AGRICOLE, qui connaissant l'annuité de désendettement de son « sociétaire » saura du même coup dans quelle limites elle pourra lui consentir de nouveaux prêts. **Tous ces nouveaux prêts seront alors privilégiés et il ne sera tenu aucun compte des prêts pouvant après la date du désendettement être consentis par des particuliers ou des organismes privés.**

Cette opération dite de désendettement qui est en somme une opération de renflouement de tous les agriculteurs en difficulté, mais dont l'exploitation deviendra très rentable suppose la mise en place de deux organisme. **La Caisse des Prêts Agricoles et les Sociétés Agricoles de Prévoyance. Dans le N° du Samedi 12 Octobre, j'exposerai dans le détail le fonctionnement de cet important organisme** qui permettra aux LANDAIS une fois remis à « flot » d'exploiter leurs terres dans les meilleures conditions.

J'affirme aux PETITS et MOYENS Agriculteurs Landais que s'ils répondent à l'appel que dès aujourd'hui nous leurs lançons, tout peut être réglé en moins de six mois.

Afin de ne rien laisser au hasard, afin de pouvoir informer tous les agriculteurs et répondre à toutes les questions qui me seront posées, je vais entreprendre à dater du SAMEDI 5 OCTOBRE, une série de réunions d'informations, afin d'activer la mise en marche de cette importante réforme qui peut et doit être tentée d'abord dans les LANDES, et ensuite étendue dans toute la FRANCE.

Nouvelles brèves...

LA TCHECOSLOVAQUIE

Les hommes au pouvoir : Depuis le début de cette année M. Dubcek, secrétaire général du parti communiste, promoteur d'une libéralisation du régime.

Armée : 250.000 hommes. - 14 divisions pour l'armée de terre.

Options politiques : La chute de M. Novotny (5 janvier 1968) partisant d'un stalinisme intégral, secrétaire général du P. C. depuis 1953, et président de la République depuis 1957, a précipité le pays dans une vague de libéralisme qui fait de la Tchécoslovaquie le satellite le plus « indépendant » de l'Europe de l'Est. Néanmoins, le régime reste tributaire de l'U.R.S.S. non seulement sur le plan politique et économique, mais encore militaire.

Population : 15 millions d'habitants.

LA SITUATION ECONOMIQUE

A la veille de la rentrée, les considérations optimistes paraissent l'emporter nettement sur les considérations pessimistes.

Sans doute des préoccupations demeurent-elles.

A la suite des événements du mois de Mai, la hausse du coup de la production, due à la hausse des salaires, a diminué la capacité de production française, notamment pour ce qui concerne les moyennes et petites entreprises. Alors que la régression du chômage était en vue, on peut craindre le maintien d'un nombre de chômeurs comparable à celui que nous connaissions au début de 1968.

Par ailleurs les hausses considérables des charges budgétaires résultant des augmentations consenties en matière de traitements, de pensions, sans oublier l'augmentation des salaires à l'intérieur des entreprises nationales, qui se traduit par une augmentation considérable des subventions, aboutissent à un déficit budgétaire qui ne pourra pas être compensé par l'amélioration des recettes fiscales. Or, on sait que tout déficit budgétaire important pose un problème monétaire.

Ce problème monétaire se trouve d'ailleurs déjà posé par une certaine défiance des possesseurs de capitaux, défiance qui s'est marquée par un déficit de notre balance des comptes et des doutes, certainement injustifiés, mais cependant réels, quant à la valeur de notre monnaie par rapport aux monnaies étrangères.

Mais des constatations optimistes sont faites

Face à ce bilan préoccupant on peut présenter des constatations optimistes.

En premier l'on n'a point assisté à une flambée des prix. Des hausses réelles ont été enregistrées, et la relative stabilité des mois antérieurs a été fortement compromise. Il n'en demeure pas moins que la discipline des producteurs, la qualité des efforts du commerce et la concurrence étrangère ont été de très utiles freins, et tout laisse prévoir que l'action de ces freins se poursuivra dans les mois à venir.

Nous avons, d'autre part, assisté, au moins avant la période des congés, à une reprise très nette de la production et des exportations.

Tout se passe, ou plutôt tout s'est passé en juillet, comme si, du côté des chefs d'entreprise comme du côté des travailleurs, on avait voulu, par un effort accru de production et de vente, compenser les lourdes pertes des semaines précédentes.

On peut penser que cet effort de production continuera, ne serait-ce qu'en raison du très bas niveau des stocks, alors que les possibilités de la consommation sont relativement importantes.

Tout sera affaire de confiance

Dès lors, comparant les préoccupations aux satisfactions, on s'aperçoit que, dans une large mesure, tout sera affaire de confiance.

Si, dans l'ensemble de la vie économique, ceux qui sont responsables prennent conscience des grandes possibilités que l'acquis des années antérieures conserve à notre production, à notre commerce et à nos exportations, et si, par ailleurs, un plan d'ensemble de redressement des finances publiques accompagne le budget de l'année 1969, on peut penser que l'économie française dominera le très grave trouble apporté par les journées de mai à sa croissance, dont on ne dira jamais assez qu'elle est la condition indispensable du progrès social.

CHIFFRE RECORD pour les Exportations Françaises

(Suite de la page 3)

dans la vie économique européenne, où une concurrence acharnée sévit déjà depuis plusieurs années. Traumatisée par les récents événements de mai et de juin, l'économie française a subi, sur le plan extérieur, le contrecoup de l'augmentation de ses charges : elle est, plus qu'avant, sensible à la pression des prix étrangers.

C'est ce qui ressort notamment d'une étude réalisée par le Comité de contact des consommateurs de la C.E.E. sur la situation des prix agricoles et industriels dans le Marché Commun. Les experts du Comité de contact, qui regroupe tous les organismes de consommateurs de la C.E.E., constatent l'existence d'une énorme disparité entre les prix de vente d'un même produit dans les six pays de la Communauté. Fait à retenir : dans un grand nombre de cas les prix français sont les plus élevés.

C'est ainsi que pour six des produits industriels de grande consommation qui ont fait l'objet de l'enquête : le lait en boîte, la poudre à lessiver, le bas nylon, la pellicule photographique, les réfrigérateurs et les machines à laver, les prix français sont les plus élevés (sauf pour la pellicule photographique).

Les différences de prix sont également énormes. Les Français achètent leurs réfrigérateurs 60 % plus cher que les Italiens, sans parler des machines à laver qui sont 49 % plus chères, selon que le modèle est français ou italien.

Une leçon à tirer

Par contre, les prix français, dans le domaine agricole, sont extrêmement compétitifs. Le pain blanc est de 41 % moins cher en France qu'en Allemagne. Le prix de vente de la viande bovine est de 48 % plus élevé en Italie, et de 57 % en Allemagne qu'en France.

L'énorme disparité révélée par l'enquête du Comité de contact des consommateurs européens, qui, rappelons-le, participe aux travaux de la Commission de Bruxelles, montre à quel point les entreprises européennes ont encore des outils de production et des critères de productivité différents.

Nouvelles brèves...

LA PUISSANCE DOMINANTE

L'U. R. S. S.

Les hommes au pouvoir. - Depuis le limogeage de Nikita Krouchtchev, fin 1964, une direction collégiale - Brejnev, secrétaire général du parti, 67 ans, Kossyguine, Premier Ministre, 64 ans, Podgorny, Chef de l'Etat, 65 ans.

L'armée. - 4 millions d'hommes, dont 2 millions pour l'armée de terre. 26 divisions stationnées en Europe orientale, 75 divisions en U.R.S.S. d'Europe.

Pour défendre 60.000 kilomètres de frontières terrestres et maritimes l'U.R.S.S. dispose d'un armement thermonucléaire capable de dissuader n'importe quel adversaire, qu'il s'agisse, au nord et à l'ouest, de l'alliance Atlantique, à l'est de la Chine.

Options politiques :

- à l'intérieur : légère libéralisation du régime, surtout dans le domaine économique.

- à l'extérieur : politique de détente en direction des Etats-Unis, malgré l'appui apporté à Hanoï, de l'Europe occidentale et en particulier avec la France. Tension avec la Chine de Mao. Intransigeance à l'égard de toute tentative de dégel de la question allemande. Léger libéralisme à l'égard des satellites de l'Europe de l'Est. Mais l'affaire tchèque pourrait entraîner un durcissement de la position soviétique à l'égard de toute l'Europe de l'Est.

Population globale : 223 millions d'habitants.

LES PUISSANCES DISSIDENTES

LA YOUGOSLAVIE

Les hommes au pouvoir : Tito, doyen des hommes d'Etat du camp socialiste, chef du parti communiste yougoslave depuis 1937 et président de la République depuis 1953.

Armée : 260.000 hommes.

Options politiques : Le Président Tito est partisan d'un socialisme à bases nationalistes et d'un neutralisme positif. Il a rompu en 1946 avec Staline, mais a retrouvé, depuis son alliance avec M. Krouchtchev, l'amitié de l'U.R.S.S. Le Président Tito est favorable à l'expérience de libéralisation entreprise à Prague par M. Dubcek.

Population : 20 millions d'habitants.

*

L'ALBANIE

Les hommes au pouvoir. Le secrétaire du parti communiste albanais depuis sa fondation en 1941 et le président de la république albanaise depuis 1946 : M. Hodja, un ancien professeur de français de 58 ans.

Armée : 38.000 hommes.

Options politiques : M. Hodja n'a pas renié la ligne stalinienne. Dans le conflit sino-soviétique, l'Albanie a pris fait et cause pour le régime de Mao Tré Toung. Bien qu'elle en soit toujours membre, l'Albanie a été tenue à l'écart depuis 1961 du véritable fonctionnement du Pacte de Varsovie.

Population : 2 millions d'habitants.

(1) L'Albanie vient de se retirer du parti.